

Gestion des ressources en eau

Dossier de la rédaction de H2o
March 2015

La première session ordinaire de l'année 2015 du comité de pilotage du Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) phase II organisée, le 10 février à Ouagadougou par le secrétariat permanent du PAGIRE (SP/PAGIRE), enregistre un taux d'exécution des activités de 90 %. Ce taux jugé satisfaisant par le président du comité de pilotage du PAGIRE phase II, Ali Traoré, est lié à la réalisation effective de deux grandes activités majeures au cours de l'année 2014.

Le comité, a-t-il indiqué, a pu finaliser les stages des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau des agences de l'eau des régions du Mouhoun et des Cascades et continuer l'opérationnalisation du PAGIRE dans l'ensemble des cinq bassins hydrographiques. De plus, il a commencé l'élaboration du programme PAGIRE post 2015. Pour les 10 % restants, à atteindre d'ici la fin de l'année 2015, le secrétariat permanent compte poursuivre la mise en place de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à travers tous les bassins hydrographiques et poursuivre l'élaboration des schémas-directeurs des trois agences du Liptako, du Gourma et du Nakambé en vue de les finaliser. L'objectif est aussi d'assurer l'autofinancement de la GIRE à travers les taxes qui seront perçues dans le secteur.

D'un coût global de 21,266 milliards de francs CFA la deuxième phase du PAGIRE entamée depuis 2010 doit conduire à la mise en place effective des agences de l'eau pour une gestion concertée des ressources en eau sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2015. Elle se décline en six axes stratégiques principaux : opérationnaliser les agences de l'eau ; consolider les missions de souveraineté de l'état en matière d'eau ; consolider la connaissance et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau en lien avec les changements climatiques ; poursuivre le développement des ressources humaines du secteur de l'eau ; renforcer les capacités des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile dans le domaine de l'eau ; contribuer à la mise en œuvre d'actions transversales en lien avec la réduction de la pauvreté, les aspects genre et les actions d'Information-Education-communication. De façon globale, le PAGIRE a été mis en place depuis 2003 et exécuté en deux phases (phase I : 2003-2008, phase II : 2010-2015) pour permettre une gestion plus rationnelle des ressources en eau au "Pays des hommes intègres".

Somborigna Djélila Drabo, Sidwaya Quotidien (Ouagadougou) - AllAfrica 10-02-2015